**e-santé.brussels - Charte**

**e-gezondheid.brussels - Charter**

**e-health.brussels - Charter**

Cette charte vise à accélérer la mise à disposition de solutions technologiques pour les patients et le monde de la santé en Région de Bruxelles Capitale via le soutien à l’innovation et à l’entrepreneuriat dans l’e-santé.

Différents acteurs bruxellois s’allient pour créer :

**e-santé.brussels**

**une communauté d’idées et de forces qui construit ensemble un environnement propice au développement du partage électronique de données de santé.**

******

**Les signataires de la charte sont :**

***Le Ministre Didier Gosuin****,*

en sa qualité de Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Economie et de l'Emploi

Et en sa qualité de Membre du Collège réuni de la Commission communautaire commune (COCOM), chargé de la Politique de la Santé.

***Le Ministre Guy Vanhengel,***

En sa qualité de Membre du Collège réuni de la Commission communautaire commune (COCOM), chargé de la Politique de la Santé.

***La Ministre Cécile Jodogne***

En sa qualité de Secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale, chargée du Commerce extérieur (compétence déléguée par le Ministre Didier Gosuin).

***La secrétaire d’Etat Fadila Laanan,***

En sa qualité de Secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale, chargée de la Recherche scientifique (compétence déléguée par le Ministre-Président Rudi Vervoort).

***La secrétaire d’Etat Bianca Debaets***

En sa qualité de Secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale, chargée de l'Informatique régionale et communale et de la Transition numérique (compétence déléguée par le Ministre Pascal Smet).

***L’ASBL Abrumet,***

Association en charge de la gestion du **Réseau Santé Bruxellois**, qui rassemble les associations de médecins généralistes de Bruxelles (FAMGB et BHAK) et tous les hôpitaux bruxellois publics, privés et universitaires.

***Agoria,***

La **Fédération de l’industrie technologique**, regroupant les entreprises actives dans le domaine des technologies médicales et

de l’e-santé.

***Innoviris,***

**Agence régionale** bruxelloise de soutien à la recherche et à l’innovation.

***Lifetech.brussels****,*

**Cluster santé** de la Région de Bruxelles Capitale ayant pour objectif la stimulation et l’accélération de l’entrepreneuriat dans la santé en Région de Bruxelles-Capitale et faisant partie d’impulse.brussels.

**Tous les signataires s’engagent** à participer au développement d’un environnement propice au développement du partage de données de santé, notamment par les actions suivantes :

* mettre en place une **gouvernance commune** **d’e-santé.brussels** au travers d’une plateforme de coordination dont les missions seront :
  + d’améliorer l’information vers l’industrie numérique et les porteurs de projets innovants;
  + d’identifier périodiquement au sein de leurs plans d’action respectifs les initiatives e-santé qui pourraient être développées en commun pour renforcer l’impact de ces initiatives et leur visibilité.
* développer ***e-santé.brussels*** conjointement afin que l’entreprise souhaitant développer son projet   
  e-santé en Région de Bruxelles-Capitale puisse avoir une vue globale des outils et services mis à disposition afin de mener à bien son projet quel que soit la maturité de celui-ci, par le biais d’un site web de type single point of contact ;
* développer et promouvoir le ***Réseau Santé Bruxellois***, en tant qu’outil sécurisé permettant le partage des données de santé de tous les patients soignés à Bruxelles, connecté aux autres systèmes de partage belges et dans le futur internationaux, grâce à l’utilisation à terme des standards internationaux. Le Réseau Santé Bruxellois est ouvert aux projets de l’industrie numérique existantes et des start-up innovantes ;

**Qui sont les signataires et que représente e-santé.brussels pour eux :**

***Les autorités bruxelloises ***

Le Ministre de la Région de Bruxelles-Capitale de l’emploi et de l’économie, **Didier Gosuin**

Veut soutenir le potentiel de développement économique et social que représente l’entreprenariat   
« e-santé » à Bruxelles. e-santé.brussels concentre les idées et les forces qui transformeront ce potentiel en réussite pour la Région.

Les Membres du Collège réuni (COCOM) en charge de la santé, **Didier Gosuin et Guy Vanhengel**

ont fait du partage de données de santé un axe de travail prioritaire pour améliorer la prise en charge de tous les patients bruxellois. Ils ont investi 2,5 millions pour le développement des outils qui permettront la mise en réseau de l’ensemble des acteurs de santé. Cet outil s’appelle le Réseau Santé Bruxellois avec ses développements futurs notamment l’ouverture du coffre-fort Brusafe aux disciplines multidisciplinaires. Les Ministres soutiennent une campagne de sensibilisation et de formation des prestataires de soins et de leurs patients afin d’inscrire le partage de données de santé dans le quotidien des acteurs de la santé.

La Secrétaire d’Etat à la Région de Bruxelles-Capitale, chargée du Commerce extérieur (compétence déléguée par le Ministre Didier Gosuin), **Cécile Jodogne**.

« Bruxelles dispose de nombreux atouts pour s’imposer comme un territoire d’excellence en matière d’e-santé. La renommée internationale de nos acteurs de santé, l’efficacité reconnue de son système de soins et le développement rapide des starts-up en font une région armée pour se positionner en vitrine internationale du secteur. Je compte bien mettre ces atouts en avant ! C’est pourquoi, en 2016, avec Bruxelles Invest & Export, j’organise 35 missions économiques à l’étranger qui permettent aux entreprises du secteur e-santé de rencontrer leurs homologues, de nouer des partenariats et de signer d’éventuels contrats. Enfin, j’ai prévu une participation active de mes services à trois foires internationales liées au secteur de la santé : Arab Health à Dubaï, Med-e-Tel à Luxembourg et Medica à Düsseldorf. »

La secrétaire d’Etat à la Région de Bruxelles-Capitale, chargée de la Recherche scientifique (compétence déléguée par le Ministre-Président Rudi Vervoort), **Fadila Laanan**.

« Avec Innoviris, notre Institut de recherche, nous privilégions la mise à dispositions de nos outils et de notre expérience pour favoriser tous les projets gouvernementaux qui ont vocation à promouvoir cette approche collaborative. Nous continuerons à développer et à mettre en place une véritable culture de l’e-santé à Bruxelles en accompagnant et en soutenant l’émergence de nouvelles technologies et de nouvelles pratiques dans les soins de santé.»

La Secrétaire d’Etat à la Région de Bruxelles-Capitale, chargée de l'Informatique régionale et communale et de la Transition numérique (compétence déléguée par le Ministre Pascal Smet), **Bianca Debaets**.

Bianca Debaets soutient cette initiative de par ses compétences régionales en matière de Transition numérique et de ses compétences au niveau de la Commission communautaire flamande (VGC) en matière de Bien-être et de Santé. Au travers du projet e-health, Bruxelles devient désormais, même en soins de santé, une Smart City. La technologie jouera un rôle important afin de rendre la vie des bruxellois plus agréable.

Une plateforme d’échange de données médicales sécurisée garantira une meilleure qualité des soins. Les données médicales des patients seront accessibles pour les différentes professions médicales. Cela permettra un maintien à domicile plus qualitatif des personnes âgées.

Le portail régional smartcity.brussels donnera à cette initiative beaucoup plus de visibilité.

L’ensemble du projet s’inscrit dans la déclaration de politique générale de la COCOM qui veut donner son soutien actif à l’informatisation des acteurs de la santé à Bruxelles.

******

Dans le cadre de la collaboration e-santé.brussels, Abrumet s’engage à mettre à disposition le Réseau Santé Bruxellois, outil technologique qui permet à tous les acteurs de la santé de se connecter et de partager les données de santé des patients de manière sécurisée et dans le cadre de la continuité des soins. Ce partage est bien entendu valable partout en Belgique car il fait partie du plan fédéral e-santé 2013-2018.

Abrumet valorise la créativité des entrepreneurs de l’industrie numérique existantes et des start-ups innovantes en leur offrant la technologie, sous la forme d’un coffre-fort bruxellois, qui leur permettra de connecter leur innovation au Réseau Santé Bruxellois. Il est connecté aujourd’hui à tous les systèmes de partage belges et, dans le futur, aux systèmes internationaux grâce à l’utilisation à terme des standards internationaux. Les innovations e-santé seront donc disponibles pour les potentiels utilisateurs, qu’ils soient des professionnels de la santé ou des patients.

Cette initiative trouve tout son sens car le partage sécurisé des données de santé dans le cadre de la continuité des soins peut sauver des vies.

**Site internet** [**www.reseausantebruxellois.be**](http://www.reseausantebruxellois.be) **ou** [**www.brusselsgezondheidsnetwerk.be**](http://www.brusselsgezondheidsnetwerk.be)

******

La fédération de l’industrie technologique, représente et défend les intérêts des entreprises actives dans les technologies médicales, dont les entreprises e-santé.

Agoria est un ardent défenseur et est convaincu du bien-fondé de l’e-santé qui, en première instance et principalement, est basé sur la communication et sur l’échange de données médicales entre les citoyens, les prestataires de soins et les institutions publiques. Grâce à l’e-santé, un travail de fond peut être réalisé afin d’augmenter la qualité des soins et de diminuer significativement les coûts.

Il est du rôle de la fédération de positionner, soutenir et défendre les entreprises TIC actives sur le marché de la santé afin que l’environnement dans lequel elles évoluent soit propice au développement économique tout en améliorant la santé du citoyen et en lui donnant l’accès aux dernières technologies.

Par la signature de la charte, Agoria s’engage à participer à la bonne gouvernance entre acteurs bruxellois de l’e-santé, à communiquer vers ses membres et les inciter à participer aux projets qui seront initiés sur la Région***.***

**www.agoria.be**

******

Innoviris est l’agence régionale bruxelloise de soutien à la recherche et à l’innovation. A ce titre, Innoviris octroie des financements aux entreprises, centres de recherche et ASBL pour des projets de recherche et innovation comportant une valeur ajoutée pour Bruxelles (réponse aux défis sociétaux, création d’emplois, développement économique…). Les projets peuvent émaner directement de ces trois types d’acteurs ou constituer une réponse à des appels à projets, thématiques ou non, organisés par Innoviris. L’objectif de ce soutien régional est de réduire le risque pris par les chercheurs et entrepreneurs. Le taux de financement dépend ainsi de la taille du bénéficiaire et de la phase de développement du projet.

Engagements d’Innoviris dans la plateforme e-santé.brussels

- Informer les potentiels bénéficiaires des différentes formules de financement possibles

- Octroyer des financements aux projets de recherche et d’innovation développés par des entreprises, centres de recherche et/ou ASBL dans le cadre de la dynamique e-santé.brussels ;

- Utiliser ses différents outils (living-labs, plateformes stratégiques, …) en support à la démarche e-santé.brussels, éventuellement en organisant un appel thématique répondant à une problématique soulevée par cette démarche ;

- Faire bénéficier la plateforme de la connaissance acquise par Innoviris en matière de projets innovant en e-santé (plateforme stratégique e-health en 2013, projets européens, spin-offs,…).

**www.innoviris.be**

******

lifetech.brussels (business unit d’impulse.brussels) est le cluster santé de la Région de Bruxelles-Capitale qui a pour objectif la stimulation et le soutien à l’entrepreneuriat innovant dans le secteur de la santé, et en particulier l’e-santé et des dispositifs médicaux. Cet objectif se traduit en 4 missions :

- L’accompagnement individuel et collectif des entrepreneurs

- La promotion des solutions innovantes aux niveaux national et international ;

- La mise en réseau de ces entrepreneurs ;

- La contribution à la construction d’écosystèmes multidisciplinaires, fédérateurs et propices au développement de solutions innovantes améliorant les soins de demain.

Dans le cadre du projet e-santé.brussels, lifetech.brussels s’engage à :

1. Accompagner les entrepreneurs dans le développement de projet innovant en e-santé, soit via un accompagnement individuel, soit via un accompagnement collectif tout au long de leur cycle de croissance.
2. Promouvoir les solutions innovantes afin d’accélérer la mise à disposition de celles-ci à destination de leurs utilisateurs.
3. Favoriser les collaborations entre les entrepreneurs et le monde médical.
4. Relayer de façon ciblée toute information pertinente concernant les initiatives régionales, nationales et internationales, privées ou publiques, à destination des entrepreneurs en e-santé.
5. Travailler avec ses partenaires à une cartographie des ressources utiles pour les entrepreneurs e-santé.

[**http://lifetechbrussels.com/**](http://lifetechbrussels.com/)

Bruxelles, le 19 avril 2016

**Didier GOSUIN **

Ministre

**Guy VANHENGEL **

Ministre

**ABRUMET asbl**

**Pablo d’Alcantara**



**Cécile JODOGNE **

Ministre

**AGORIA**

**Marc Lambotte CEO**



**Fadila LAANAN **

Secrétaire d’Etat

**INNOVIRIS**

**Katrien Mondt**



**Bianca DEBAETS **

Secrétaire d’Etat

**LIFETCH.BRUSSELS**

**Bruno Wattenbergh**



*Tout autre acteur qui serait intéressé de joindre l’initiative peut adresser sa demande via e-santé.brussels*